CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E33234** **VALABLE JUSQU'AU** **14/09/2027**

ÉDITÉ LE 15/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 18/09/2006

Forme juridique : SARL

Capital : 1 000

Raison sociale : 2 G.R.C.

Sigle : 2 GRC

73 RUE SAINT-LEGER
80080 AMIENS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AMIENS RCM 491920070

Siret : 491 920 070 00035

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 43 5791 O

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 180065155 E 001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 80065155 E 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Téléphone : 03 22 43 07 94 **Fax :** 03 22 43 07 94

Portable : 06 68 95 51 98

Responsabilité légale :
GOULLIEUX CHRISTIAN GÉRANT

Site Internet :

E-mail : fgoullieux@yahoo.fr

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 435 287 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	5	11/03/2025
3132	Ardoises (Technicité confirmée)		11/03/2025
3141	Eléments accessoires de couverture		05/03/2024
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée)		03/06/2025
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées		03/06/2025
	Nombre total de qualifications : 5		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

15/07/2026 15:34

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E33234** **VALABLE JUSQU'AU** **14/09/2027**

ÉDITÉ LE **15/07/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 18/09/2006
Forme juridique : SARL
Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AMIENS RCM 491920070

Siret : **491 920 070 00035**
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 43 5791 O

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 180065155 E 001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 80065155 E 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Raison sociale : **2 G.R.C.**
Sigle : 2 GRC
73 RUE SAINT-LEGER
80080 AMIENS

Téléphone : 03 22 43 07 94 **Fax :** 03 22 43 07 94
Portable : 06 68 95 51 98

Site Internet :
E-mail : fgoullieux@yahoo.fr

Responsabilité légale :
GOULLIEUX CHRISTIAN GÉRANT

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	11/03/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

15/07/2026 15:34

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.